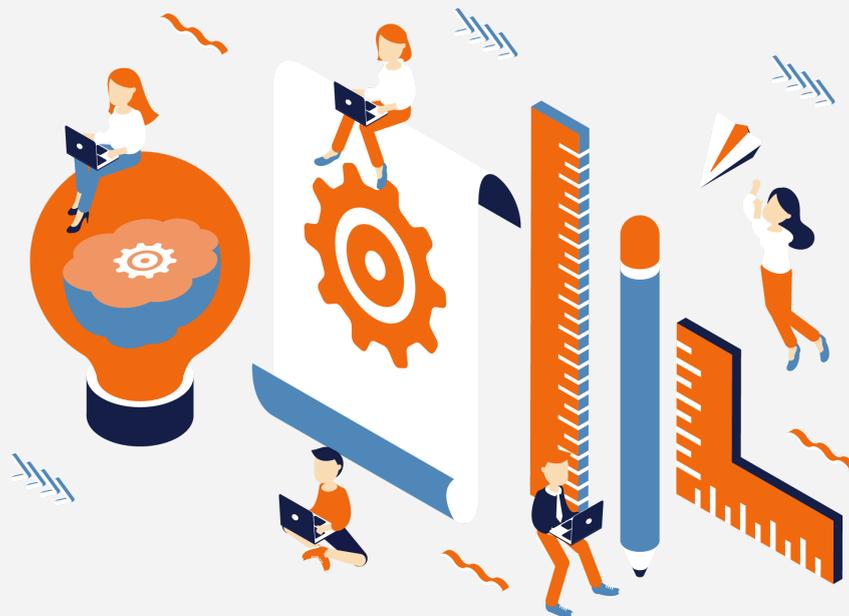


Déclaration d'accessibilité

—
Université Artois

www.univ-artois.fr



Date : 28/08/2024

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
Préambule	3
État de conformité	3
Résultats des tests	3
Contenus non accessibles	4
Non-conformités	4
Dérogations pour charge disproportionnée	4
Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité	5
Établissement de cette déclaration d'accessibilité	5
Technologies utilisées pour la réalisation du site web	5
Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité	5
Outils pour évaluer l'accessibilité	5
Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité	6
Retour d'informations et contact	6
Voies de recours	6

Préambule

L'Université d'Artois s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, l'Université d'Artois met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Publication du schéma pluriannuel de mise en accessibilité (en cours de rédaction) ;
- Publication des plans d'actions 2024 – 2026 (en cours de rédaction).

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site www.univ-artois.fr.

État de conformité

Le site www.univ-artois.fr est partiellement conforme avec le [Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité \(RGAA\)](#), version 4 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par l'agence AccessProd révèle que :

- 72,55% des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés ;
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 85,1%. Il s'agit de la moyenne du score de conformité obtenu sur chacune des pages de l'échantillon.

Ce pourcentage correspond à :

- 14 critères non conformes ;
- 37 critères conformes ;
- 55 critères non applicables.

Contenus non accessibles

Non-conformités

- Dans le système du diaporama des actualités, l'information de la pastille courante n'est pas indiquée dans la structure HTML de manière explicite (en anglais) ;
- Les rapports de contraste de certains textes ne sont pas toujours suffisamment élevés ;
- Les tableaux des conférences n'ont pas d'en-têtes de colonne correctement restitués ;
- Les liens des flèches du système de pagination, des vignettes des événements de l'agenda, ainsi que des titres de ces événements ne sont pas correctement restitués ;
- Certains scripts doivent être corrigés pour être compatibles avec les technologies d'assistance et à la navigation au clavier, comme par exemple :
 - le bouton du bandeau cookies est toujours en anglais ;
 - le bouton permettant d'ouvrir le moteur de recherche ;
 - les boutons en haut de page sur mobile ;
 - les boutons « AAA » ;
 - les listes déroulantes des différents filtres de recherche ;
 - les champs de saisie de dates.
- Les pages du site ne contiennent pas le bon code de langue lorsque l'utilisateur change de langue depuis le menu en haut de page ;
- De nombreux textes en français sont présents sur les pages des autres langues et sont donc mal restitués ;
- Les titres de page (onglet du navigateur) ne sont pas pertinents lors des recherches filtrées ou lors d'erreurs de saisie des formulaires ;
- Des paragraphes vides sont utilisés uniquement à des fins de présentation ;
- Des sauts de ligne sont utilisés uniquement à des fins de présentation ;
- Certaines listes d'éléments ne sont pas correctement structurées ;
- Certaines balises et certains attributs servant à la présentation de l'information sont présents dans le code source généré de certaines pages ;
- Les champs de formulaire n'ont pas d'étiquettes correctement associées ou pertinentes ;
- Des liens d'accès rapide et d'évitement sont présents mais ils ne fonctionnent pas ;
- Les fichiers en téléchargement ne sont pas tous compatibles avec les technologies d'assistance.

Déroghations pour charge disproportionnée

Aucune dérogation

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Les contenus vidéos publiés avant le 23 septembre 2020 et les fichiers disponibles dans des formats bureautiques publiés avant le 23 septembre 2018 ne sont pas soumis à l'obligation d'accessibilité.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 28 août 2024.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML 5
- CSS
- JavaScript

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- Firefox 129 et NVDA 2024.3
- Chrome 127 et NVDA 2024.3
- Firefox 129 et JAWS 2024
- Safari 17.5 et VoiceOver (OS 14.5)
- Chrome 127 et TalkBack 15 (Android 14)

Outils pour évaluer l'accessibilité

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- Color Contrast Analyser
- Outils pour développeurs intégrés aux navigateurs
- Barre Web Developer

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- [Page « Accueil »](#)
- [Page « Mentions légales »](#)
- [Page « Plan du site »](#)
- [Page « Contact »](#)
- [Recherche avec le mot-clé "formation"](#)
- [Page « Agenda »](#)
- [Gabarit « Actualité »](#)
- [Gabarit « Contenu éditorial »](#)
- [Gabarit « Page Carrefour »](#)
- [Page « Fiche des formations »](#)
- [Page « Associations étudiantes »](#)
- [Page « JPO 2023 »](#)

Retour d'informations et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site www.univ-artois.fr pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- [Envoyer un message depuis la page de contact](#)
- Contacter Université d'Artois 9 rue du Temple - BP 10665 62030 ARRAS CEDEX

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07

- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07